



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2018 A 19h30.

Affiché le 04 juillet 2018

compte rendu 3

Présents : CHARPENET Loïc, THIVOLLE Michel, CAMPELLO Régina, CROZIER Lionel,
,LOOPUYT Christine, ARSAC Véronique, DUMONT Pascale.

Absents excusés : MALECOT Olivier, BOURDOIS Flavien, THIBAUD Daniel.

Secrétaire : ARSAC Véronique.

Le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance :
ARSAC Véronique, unanimité pour.

Renouvellement du CDD pour l'école

Il est proposé pour l'année scolaire 2018/2019 de renouveler les CDD en tant qu'animateur et
adjoint technique : 3h hebdomadaires annualisées et 4h hebdomadaires annualisées.

7 voix pour.

Convention Assistance Retraite – Avenant

Il s'agit de valider l'avenant de la prolongation de la convention Assistance Retraite du
personnel de la commune au 31/12/2019.

7 voix pour.

Recouvrement des titres – Convention avec la DGFIP pour paiement par internet

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) met sa plateforme de paiement par
CB à disposition des usagers, sous couvert d'une convention signée par la commune. Cela
permettra aux usagers de la commune qui le souhaitent de régler directement par internet les
frais de cantine et les locations de la salle des fêtes. La commune devra honorer le montant
des frais de CB (estimation à 50 € pour la cantine).

La sécurité des transactions est assurée par la DGFIP.

7 voix Pour.

Gestion des inscriptions de la cantine

Une application, compatible smartphone, est mise en place dès la rentrée de septembre 2018
permettant aux parents d'inscrire leurs enfants directement, et remplace donc les tickets
papier.

Les conditions d'inscription seront élargies. Le paiement se fera au mois, au réel (plus
d'avance d'achats de tickets). Gestion plus facile tant pour les parents que pour les agents en
charge de cette tâche.

Cette application, la plus simple et fonctionnelle possible, est développée gracieusement par
Jean RAGEL (développement estimé à 2 500 €).

Les agents concernés seront formés par Magali. Une information et démonstration seront
proposées aux parents fin août.

Pour information : le tarif de 5.10 € par repas, portage compris, reste inchangé pour 2018/2019. Les tickets restants de l'année scolaire 2017/2018 seront acceptés à la rentrée.

Marché Artisanal

Demande d'une subvention du Conseil Départemental.

7 voix pour.

Numérotation et dénomination des voies de la commune

En cours de finalisation par notre partenaire La Poste et la Mairie pour une mise en place au dernier trimestre 2018. Les plaques, offertes aux usagers, seront distribuées par la commune avec une information sur les démarches d'adressage.

Communication des informations d'Etat Civil

Suite à des demandes d'affichage des informations relevant de l'Etat-Civil (affichage d'un avis de décès, par exemple), le Maire précise que l'avis de la CNIL du 08 avril 2008 interdit d'utiliser les informations d'Etat-Civil (naissances, mariages, décès) à des fins de communication personnalisée. Le principe de finalité constitue une garantie essentielle au respect de la vie privée et de la tranquillité des personnes. Un manquement à cette règle est puni de sanctions telles que prévue à l'article 226.21 du code pénal (5 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende).

Informations diverses

- Transfert du Taxi Lysou à Val Taxi : 06.29.85.39.43
- Parution du BMI mi-juillet.
- Matinée découverte Self-Défense (défense personnelle) : comme l'an dernier, la municipalité offre aux habitants de Puygiron une matinée de découverte du Self-Défense : celle-ci aura lieu à la salle des fêtes le samedi 29 septembre de 9h30 à 11h30. Inscriptions obligatoires en mairie.
- Une formation pour l'utilisation du défibrillateur sera également proposée en octobre. La date sera communiquée par le BMI.
- Fermeture du secrétariat : les 13 et 14 août et du 3 au 11 septembre inclus. En cas d'urgence contacter le maire ou son adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Maire

Loïc CHARPENTIER



Le Secrétaire